

## Vernissage de l'exposition Mythologinarium et le MOMIE



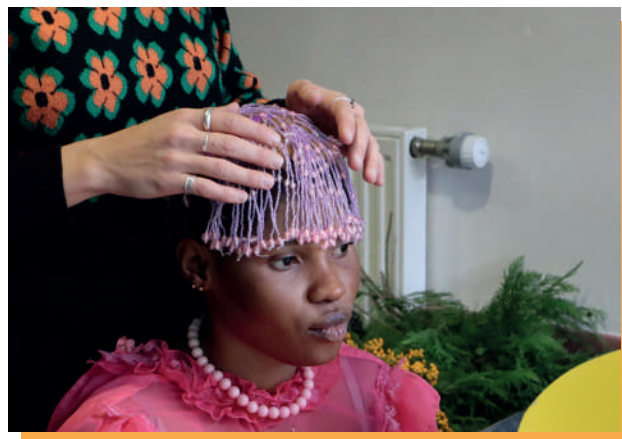


## LE PROJET

Dans le cadre d'un partenariat avec le **Théâtre Municipal de Grenoble**, le CCAS a mis en place des actions de médiation culturelle qui ont abouti fin 2023 à des propositions de projets culturels au **Centre d'Accueil Intercommunal** (CAI) Henri Tarze. Ce projet, financé par la **Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités** (DDETS), est réalisé par les équipes des **Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale** (CHRS) gérés par le **CCAS de Grenoble**.

Le choix de l'équipe du CAI s'est porté sur la proposition de la **Compagnie des Gentils** dans le cadre de leur projet *Mythologinarium* et du *MOMIE* (Musée des objets Merveilleux et Indispensables pour l'éternité).

À l'automne 2024, deux **rencontres** ont eu lieu entre les résident-es et les intervenants Aurélien et Maia, pour la réalisation de ces **portraits mythologiques**. Ensemble, ils ont imaginé des personnages, qui ont pris vie grâce au **maquillage et aux costumes** en grande partie issus de **matériaux de récupération**, qu'ils ont ensuite immortalisés en photographie. Résultat : 20 portraits de résident-es et 2 de professionnel-les qui se sont également prêté-es au jeu. Les photos seront ensuite exposées au CAI Henri Tarze et dans d'autres lieux d'hébergement et de passage de publics.



## L'ACTION CULTURELLE EN CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

Depuis plusieurs années, les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ont identifié la **culture comme vecteur d'insertion et de solidarité**, génératrice d'échanges et de **lien social, d'estime de soi** et de **lutte contre l'isolement** et le désœuvrement. Plusieurs projets culturels et résidences d'artistes témoignent de cet engagement, et notamment celui porté par la Compagnie des Gentils.

Les résident-es sont impliqué-es dans le cœur du projet et en sont le moteur : ils-elles proposent un persona, fabriquent leur costume, se mettent en scène et conservent une trace personnelle (photographie).

Ce projet est inscrit au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) signé avec l'État pour la période 2023-2027 et qui a pour objectif de **poursuivre l'investissement sur l'animation et l'accès à la culture, au loisir et au sport** dans les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) gérés par le CCAS de Grenoble.

## TÉMOIGNAGES

**Monsieur N.**  
Résident

« Ce maquillage m'a rappelé des moments d'enfance où on faisait des jeux d'invisibilité lors des fêtes, on se déguisait comme on voulait pour se retrouver dans une salle ou on devait trouver son partenaire pour passer la soirée... et une amitié pouvait alors se créer. »

**Edith**  
Travailleuse sociale

« Cette expérience m'a permis de voir mon côté caché. C'était la première fois que l'on me maquillait, d'autant que c'était dans le cadre du travail. Je souhaitais aussi montrer l'exemple aux hébergés pour qu'ils osent participer (car beaucoup de réticence au début). »

**Madame T.**  
Résidente

« Tous les jours, j'ai un masque. Je porte un sourire alors que je ne suis pas forcément heureuse. Cette fois, j'avais un vrai masque et lorsque l'on a fait les photos, j'ai pu exprimer mes vraies émotions sans me cacher ou faire semblant. »

**Monsieur K.**  
Résident

« du plaisir... c'était la première fois que je me maquillais. J'ai envoyé ma photo à ma fille qui vit en Algérie et elle ne m'a pas reconnu, alors on a bien rigolé. »

**Madame N.**  
Résidente

« C'est la première fois ou je me suis maquillée sans pouvoir me reconnaître. C'était tellement chouette, cette transformation a été très émouvante pour moi. Sans me reconnaître physiquement, je me suis trouvée très belle. Les artistes étaient très accueillants, l'ambiance était très agréable. »

## LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET LA PRÉCARITÉ

La **Direction d'Action Sociale Lutte contre la Pauvreté et la Précarité** (DASLPP) a quatre grandes missions principales :

- Mettre en œuvre le projet stratégique du CCAS pour combattre la pauvreté et la précarité.
- Développer des actions innovantes, analyser les besoins du territoire et alerter sur les enjeux sociaux.
- Garantir le bon fonctionnement des services et établissements du CCAS, en les valorisant comme des lieux de vie.
- Favoriser une culture institutionnelle axée sur la transversalité et le travail en réseau.

**Parmi les grands enjeux :** faciliter l'accès aux droits, lutter contre le non-recours et l'isolement, sécuriser les parcours entre la rue et le logement, améliorer la qualité des hébergements et soutenir l'insertion et la sortie de la pauvreté.



# DE LA RUE AU LOGEMENT : LES MOYENS D' ACTIONS MOBILISÉS PAR LE CCAS

*Le CCAS mobilise plusieurs moyens d'action pour les ménages en détresse sociale, privés de domicile personnel. Le Centre Communal d'Action Sociale accompagne les personnes et peut, soit en propre soit en tant qu'opérateur de l'État, proposer plusieurs solutions d'hébergement.*

## L'hébergement d'urgence

Au titre de l'hébergement d'urgence, le CCAS gère 320 places (340 à la fin de l'année) financées par la Ville, en complément de celles financées par l'État (appartements collectifs, maisons en colocation, places temporaires à l'hôtel, site du Rondeau). Ces lieux permettent de mettre à l'abri les personnes sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale.

- **Le Service de l'Hébergement Alternatif** participe à la résorption des squats et bidonvilles installés sur le territoire communal et à la mise à l'abri de ménages dépourvus de chez-soi décent. C'est un service d'hébergement d'urgence de 290 places, avec la création des 50 places (dont 78 financées par l'État accessibles sur orientation par le 115) qui regroupe les 3 dispositifs suivants : site d'hébergement du Rondeau, 25 appartements répartis dans le diffus ainsi que quelques places à l'hôtel, mobilisées pour des situations spécifiques.

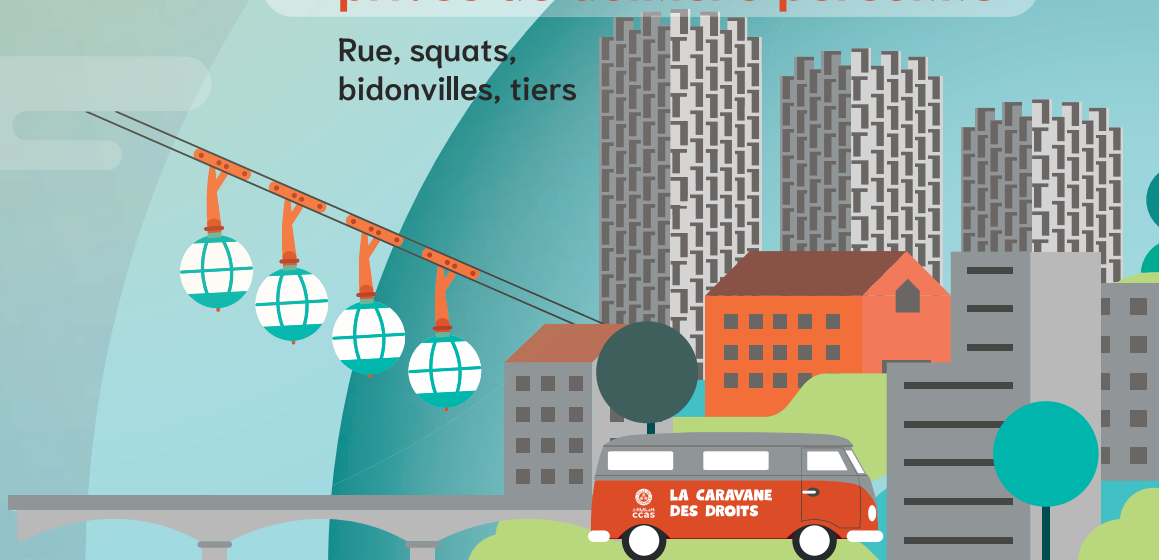
- **Le Centre d'Accueil Intercommunal** est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) d'urgence. Il propose 87 places en collectifs, accessibles exclusivement sur orientation par le 115.
- **Le dispositif d'Hébergement Temporaire et Transitoire** est mobilisable, au cas par cas, pour la mise à l'abri temporaire de ménages en situation de détresse et dans l'attente d'une solution identifiée non activable dans l'immédiat. Les solutions d'hébergement sont diverses : hôtels, appartements diffus, studios en résidences autonomie (80 places), dispositifs en partenariat représentant environ 60 places.
- **L'Éclaircie** a pour objet la mise à l'abri d'urgence de nuit de femmes, avec ou sans enfants, sans solution d'hébergement, orientées par le 115 ou les maraudes. Co-porté par le CCAS et la Fondation Georges Boissel, cet accueil de nuit dispose d'une capacité d'accueil de 50 places.

## L'hébergement d'insertion

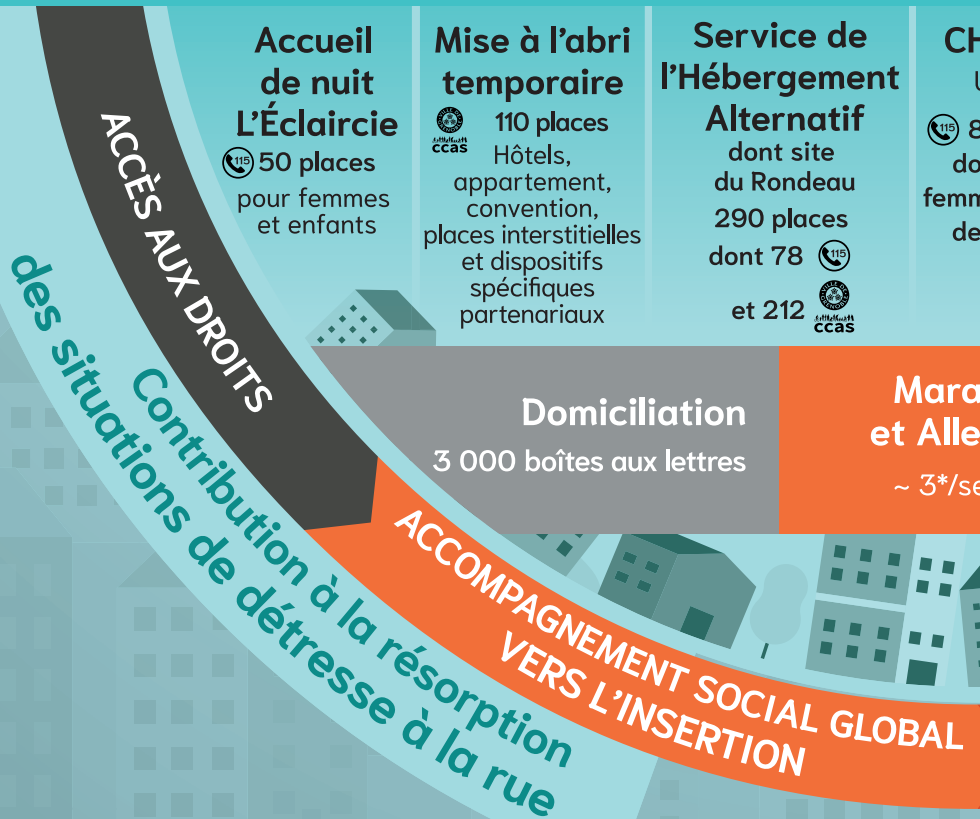
- **Les lieux d'habitat collectif** sont déployés via une contractualisation entre la Ville de Grenoble et des collectifs spécifiques visant à proposer des lieux d'habitat collectif temporairement vacants avec soutien dans l'accès aux droits et l'insertion réalisée par le CCAS (16 places).
- **Le CHRS Henri Tarze** accueille des ménages avec perspectives d'insertion qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé, etc. Il dispose d'une capacité de 53 places (39 en collectif et 14 réparties dans 4 appartements). L'accès se fait exclusivement sur orientation par le SIAO de l'Isère.

## Ménages en détresse sociale privés de domicile personnel

Rue, squats, bidonvilles, tiers



## HÉBERGEMENT D'URGENCE



# Logement : Les moyens d'action mobilisés par le CCAS

## POUR QUI, QUOI ET COMMENT ?

### HÉBERGEMENT D'INSERTION

**CHRS\* CAI**  
Urgence  
37 places  
dont 4 pour  
des victimes  
de violences

**Lieux  
habitat  
collectif**  
7 lieux  
35 places

**CHRS\*  
Henri Tarze**  
53 places  
dont 6 pour  
femmes victimes  
de violences

**Logement  
accompagné**  
3 Logements  
d'Abord  
pour 13 places

**Études  
pré-avers**  
semaine

**Équipe mobile  
précarité santé**

**SOUTIEN AUX PROJETS COLLECTIFS,  
POUVOIR D'AGIR**  
Contribution à l'accès et au maintien  
dans le logement ou solution d'habitat adapté

**AUTONOMISATION**  
Accompagnement logement et gestion budgétaire

## CONTACTS PRESSE

### Service Communication du CCAS

cidp@ccas-grenoble.fr  
04 80 70 12 26

### Service Presse Ville de Grenoble

presse@grenoble.fr  
04 76 76 39 21 / 04 76 76 11 42

